



TELEVISION

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Compte-rendu CSE

27 et 28 juin 2019

*Réformer, transformer,
vite, vite, toujours plus vite...*



■ MADAME LA PRÉSIDENTE...



Liminaire à deux voix pour la présidente de France Télévisions : *Désolé Madame la présidente mais votre numéro de madame loyale ne nous convainc pas !*

■ TRAVAILLER PLUS POUR DIFFUSER PLUS !

**Grille régionale
de rentrée
de septembre 2019**

Patrice Schumacher, directeur des antennes et des programmes, nous décrit la grille de rentrée : « *élargissement des tranches d'info régionale (11h53 et 18h53). Celle du soir ouvrira avec les éditions de proximité. L'Outre-mer est fortement représenté sur France 3 (magazines Témoins d'Outre-mer, Riding, case du jeudi soir). Avec la disparition du Soir 3, les documentaires du lundi soir, Enquêtes de région et Réseau d'enquêtes seront désormais diffusés en deuxième partie de soirée et non plus en troisième.* »

Les mots des élu-es pour cette grille de rentrée sont durs : « *indigence* », « *sans ambition* ». Seule consolation, les cases réservées aux régions sont plus nombreuses que l'année précédente. Mais comment les remplir ? Avec quels programmes, avec quels moyens techniques et humains, sachant que les premiers collaborateurs à partir dans le cadre de la RCC quittent l'entreprise le 30 juin, les suivants le 30 septembre et les derniers pour cette année le 30 décembre ?

La direction ne répond pas. Seule demande du DRH de France 3, que les syndicats signent au plus vite les prochains accords qui mettront notamment en œuvre les « *nouveaux métiers* » et créeront les hommes et femmes orchestres tant attendus par la présidente. « *La polyvalence des personnels est fortement souhaitée. Les seuils des 80 et 120 jours sont maintenus mais le vivier est rouvert aux nouveaux CDD,* » confirme **Olivier Godard**.

Ensemble C'est Mieux est raccourcie à 44 minutes. La case existe y compris pendant les vacances scolaires. La direction préconise la diffusion d'émissions inédites du lundi au vendredi et des best-off pendant les vacances, mais chaque région a la main. Ce qui représente, dans la majorité des antennes, une émission de plus à produire par semaine ! Tout cela sans renfort.

Contrairement à la direction, les élu-es du CSE parlent des éditions locales et non des éditions de proximité. Là où il y en a encore, elles ouvriront la tranche. Pour Sud, s'il est pertinent de programmer les éditions locales avant le régional, l'horaire approximatif de 18h53 est une aberration. On voudrait perdre les téléspectateurs, on ne s'y prendrait pas autrement.

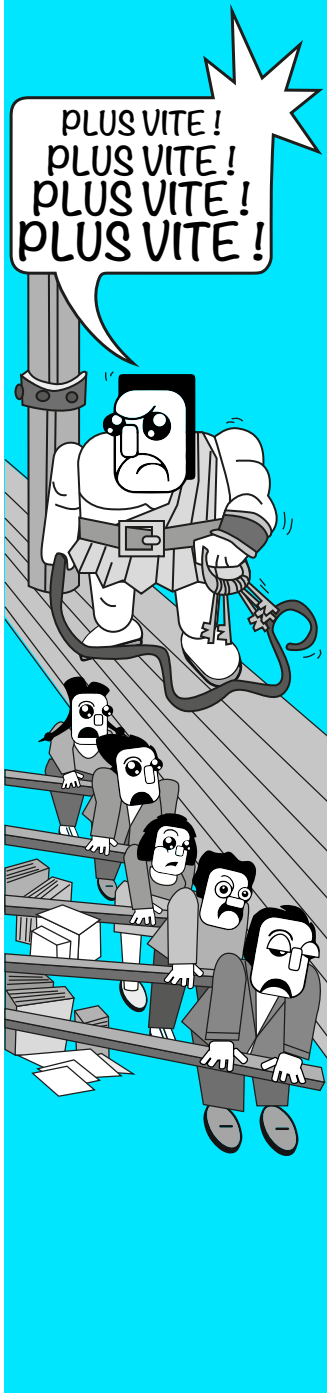
En pleine réunion, les salarié-es du Mans informent les élu-es du CSE qu'ils viennent d'apprendre la suppression de leur édition locale. La direction n'est même pas au courant !

Aux questions sur l'organisation de la journée continue sur le web (7h- 21h30), la direction ne répond pas, si ce n'est que cette amplitude est un objectif global de tranche d'infos web à l'horizon de janvier 2020, mais qu'il faudra tenir compte des particularités et moyens de chaque antenne. Une fois de plus, la direction n'a pas les moyens de ses ambitions.

Dans le cadre du projet éditorial global, les locales de Périgueux, St Etienne et Albi sont retenues pour faire des expériences sur les nouvelles écritures et la proximité.

Si la direction est tenue par les accords d'expérimentation qu'elle signe avec certaines organisations syndicales, des expériences le plus souvent en solo sont pourtant faites ici et là, mais rien n'est encadré ! On ne fait plus, par exemple, la différence entre les contributeurs et les journalistes !

Les élu-es demandent une nouvelle fois l'ouverture de négos sur les contenus Web.



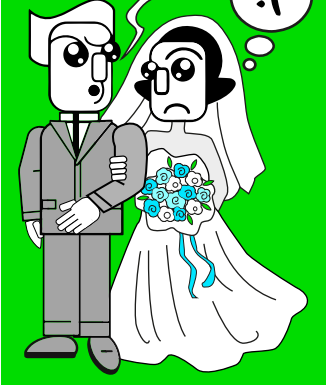
■ PUBLICATION DES BANS

Matinales France Bleu / France 3

...voulez-vous
prendre pour épouse ?

Euh...

:|



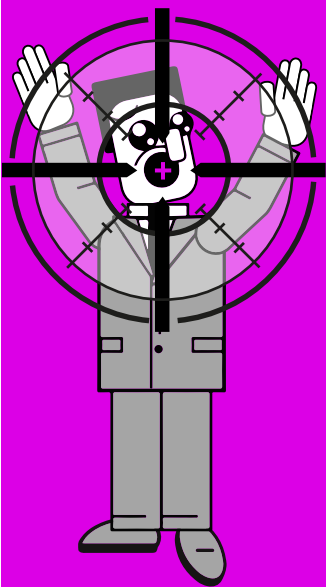
Les salarié-es de France Bleu ne vivent pas tous bien le mariage des Matinales avec France 3 et déplorent comme nous le manque d'informations sur le sujet. Suivant les stations de France Bleu certain-es salarié-es sont intéressé-es, d'autres refusent de céder leur droit à l'image. Une première réunion de négociation a eu lieu le 4 juillet sur les Matinales à France Bleu, la direction propose des primes aux salarié-es pour faire passer la pilule, des stages «prises de vue» sont prévus pour les journalistes et les techniciens.

L'éditeur visuel ne sera ni salarié de France 3, ni salarié de France Bleu, mais embauché par une société de production (44 éditeurs visuels sont à recruter), contrairement à ce que **Germain Dagognet** avait annoncé en CSE. Aura-t-il un profil journaliste ? Rien n'est moins sûr.

Les élu-es demandent une information-consultation sur le projet global de France Bleu /France 3 (nouvelle organisation de travail, nouveaux métiers, rapprochement immobilier, etc). La direction refuse. Elle estime que les incidences du rapprochement des deux entreprises sont faibles. Ce n'est pas le vécu des salarié-es de France 3 à Toulouse et Nice. Des problèmes de planification des documentalistes, des monteurs, des vidéo de Toulouse ont notamment été remontés en CSE. Ces problèmes sont « *une erreur* » d'après **Philippe Castel**, rédacteur en chef, il va faire passer le message à Toulouse pour améliorer les planifications. Le sujet épineux et récurrent de la validation éditoriale et du droit d'auteur est abordé, **les élu-es ont adopté la motion suivante.**

■ DANS LA LIGNE DE MIRE !

Réorganisation des services financiers



L'expertise SECAFI qualifie le projet d'évolution de l'organisation de la direction financière comme d'une révolution pour les salarié-es. Elle met en exergue le manque de communication de la direction envers les salarié-es concernée-es et leurs craintes quant à leurs nouvelles manières de travailler. Suite aux enquêtes menées auprès des salarié-es, elle met en évidence la perte de sens au travail pour les comptables (mono tâches, hyper spécialisation, risque de perte d'employabilité des comptables, etc.) Ces dernières années, les services financiers ont connu une baisse continue des effectifs (-10 %). De nombreux départs en retraite sont à venir via la RCC. L'expertise prévoit la baisse de la qualité des documents fournis par les services financiers, voire la disparition de certains d'entre eux. Concernant la future organisation du management à distance, aucune information n'est communiquée sur les formations prévues.

La direction tente de rassurer : il n'est pas question d'externaliser les fonctions comptables, des formations sur le management et le management à distance sont prévues, d'autres formations seront aussi mises en place (Excel, immersion d'équipe à Paris, journées de rencontres et d'échanges). L'organisation et les effectifs des nouveaux services financiers présentés en CSE ne sont pas figés. Ils pourront évoluer dans le temps s'il y a besoin de davantage de monde ici ou là. Il n'y aura pas de mobilité géographique forcée, ni de mobilité fonctionnelle. Les salarié-es qui partiront à la retraite ne seront pas remplacé-es en région, les postes seront redéployés à Paris. Des postes de responsables seront à pourvoir en région.

Les élu-es déplorent l'esprit centralisateur de la réorganisation des services financiers. Si à France Télévisions, France 3 ne donne pas l'exemple en terme d'aménagement du territoire, qui le fera ? En fin d'année dernière, le directeur de France 3 affirmait sa volonté de voir le CSE siéger dans une région différente chaque mois, quelle cohérence avec le centralisme mis en oeuvre dans le fonctionnement de l'entreprise ?

■ 1 ASSISTANTE SOCIALE POUR 21 666 SALARIÉ-ES !

Assistants sociales "Responsage"

Deux responsables de **Responsage** sont venues présenter leur entreprise. Elle a été créée il y a six ans par Danone et Bayard Presse. Sa spécialité est l'accompagnement social à distance (téléphone). Elle a entre autres comme clients L'Oréal, Danone, Pernod Ricard. Ils sont une douzaine de salarié-es, dont 6 assistants sociaux diplômés d'état pour 130 000 ayant-droits, tous clients confondus.

Les élu-es déplorent le caractère impersonnel de **Responsage**. Ils s'étonnent de la présence d'une entreprise du CAC 40 dans sa gestion.



Ils soulèvent le problème de la transmission des dossiers individuels des anciennes assistantes sociales vers les nouvelles : les assistantes sociales sont tenues au secret professionnel, sauf dérogations prévues par la loi. La direction répond que les interlocuteurs RH peuvent être sollicités dès lors que ceux-ci connaissent les dossiers individuels. **Responsage** promet qu'un assistant-e social-e répond à la demande du salarié en moins de trois jours, l'appel d'offre prévoit un volant de 50 rendez-vous en face à face par an (en métropole) si les dossiers des salarié-es le nécessitent. 50 rendez-vous par an pour 9000 salarié-es ça fait... peu.

La direction n'a pas souhaité donner aux élus le contenu de l'appel d'offre. La direction annonce qu'il n'y aura pas de bilan des assistantes sociales au niveau des instances de proximité, il n'y aura qu'un bilan annuel donné en CSE central. Fermez le ban.

Les élus du CSE ont adopté une résolution.

■ REMIS À PLUS TARD...

Les points suivants ont été reportés au prochain CSE :

- Commission de suivi des MIF
- CI-ORTF
- Bilan plan de formation 2018
- Bilan Handicap 2018

**Prochain CSE à Rouen les 29 et 30 août
en présence de la nouvelle directrice du réseau France 3, Laurence Mayerfeld.**

Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les éluEs et représentants SUD en région.



**Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :
<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>**

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. SUD Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues SUD des médias et de la culture.



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)